

**Pour un environnement plus sain !
L'arrondissement poursuit l'implantation de la collecte des matières
organiques commencée l'an dernier**

Ville de Montréal, arrondissement de Lachine, 6 mars 2017 – L'arrondissement de Lachine, en collaboration avec le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) et l'Éco-quartier Lachine, entreprendra prochainement la deuxième phase d'implantation de la collecte des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) et la distribution des bacs bruns dans le territoire de l'arrondissement.

- Phase complétée l'an dernier : territoire situé à l'ouest de la 32^e Avenue
- **À compter du 3 mai 2017 : territoire situé à l'est de la 32^e Avenue (excepté le quartier Saint-Pierre, lequel fera l'objet d'une phase ultérieure)**

Les bacs bruns seront distribués dans l'est de l'arrondissement à la fin du mois d'avril et la première collecte s'effectuera le mercredi 3 mai 2017. Par la suite, la collecte sera hebdomadaire, soit tous les mercredis, et ce, toute l'année. Pour connaître le format de bac qui vous sera distribué, consultez le site www.bacbrun.org.

Le GRAME poursuivra le contrat de sensibilisation citoyenne et de distribution des bacs entrepris lors de la première phase l'an dernier. « *Dès la mi-mars, une dizaine d'agents de sensibilisation du GRAME visiteront les résidants du quartier dans le but de les informer à propos du projet et de répondre à leurs questions* », précise Jonathan Théorêt, directeur du GRAME.

De plus, quatre séances publiques d'information sont prévues. Elles se tiendront à la bibliothèque Saul-Bellow (3100, rue Saint-Antoine) :

- Mercredi 19 avril à 18 h
- Mardi 25 avril à 18 h
- Samedi 29 avril à 13 h
- Mercredi 10 mai à 18 h

Cette collecte s'inscrit dans la volonté du [Plan de développement durable de Montréal](#), qui vise l'atteinte des objectifs gouvernementaux de valorisation de l'ordre de 60 % des matières organiques d'ici 2020. Comme le rappelle le maire de l'arrondissement, M. Claude Dauphin : « *La collecte avec le bac brun permet de diminuer la quantité de matières organiques dans les lieux d'enfouissement, ce qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et des résidus toxiques qui contaminent les eaux souterraines. Aussi, la collaboration de l'ensemble des citoyennes et citoyens est-elle nécessaire, voire indispensable à l'amélioration de notre environnement.* »

Nous vous rappelons que toutes les questions relatives aux matières organiques compostables peuvent être adressées au 311 ou à l'Éco-quartier Lachine au 514 634-7205. Vous pouvez également consulter le site Web www.bacbrun.org.

Pour information :

Serge Simard

Chargé de communication
Arrondissement de Lachine
514 634-3471, poste 314

Edith Jochems

Responsable des communications
GRAME – Groupe de recherche appliquée en macroécologie
514 634-7205